ACADÉMIE
DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection pédagogique régionale

Bureau Doyens des IA-IPR
Affaire suivie par :
Rachel LE LAMER-PAVARD, Doyenne des IA-IPR
Ludovic GOREAU, Vice-Doyen des IA-IPR
Maud CHAREYRON, Vice-Doyenne des IA-IPR
Courriel : ce.ipria@ac-versailles.fr

L'équipe des IA-IPR de physique-chimie
Erwan BEAUVINEAU, Maud CHAREYRON, Isabelle DELATTRE, Fabrice GÉLY, Emmanuelle LAAGE, Dominique NOISETTE, Geneviève PONSONNET

Rectorat de Versailles
3, boulevard de Lesseps
78017 VERSAILLES

Versailles, le 16 septembre 2024

Les IA-IPR de l'académie de Versailles

À

Mesdames et Messieurs les professeures et professeurs, les conseillères et conseillers principaux d'éducation

Les Jeux olympiques et paralympiques qui s'achèvent nous ont collectivement confortés dans un double engagement : engagement en faveur de l'inclusion et de l'acceptation de toutes les différences qui nous enrichissent ; engagement pour la culture dans sa diversité, sa créativité et sa dimension émancipatrice. La joie partagée de ces jeux, nous avons tous et toutes à cœur de la conserver et de la faire vivre au sein de l'école, où se nouent tout autant goût de l'effort et émerveillement de la réussite. Cet épisode heureux nous invite à poursuivre notre action pour reconnaître la singularité des parcours individuels, construire ensemble une collectivité soutenante, promouvoir la fonction positive de l'erreur et du tâtonnement dans les apprentissages.

Un engagement en faveur du bien-être et de la cohésion en établissement

Notre école continue de viser l'union de la réussite et du bien-être, une réussite pensée comme indissociable du plaisir d'apprendre et de la capacité à s'épanouir.

Une école républicaine

La devise républicaine au fronton de l'Ecole donne tout son élan à ses actions pédagogiques et éducatrices, bénéficiant pleinement du concours de la laïcité, principe de respect, protectrice des élèves face aux interventions extérieures et vectrice de leur émancipation pour trouver leur place dans la société.
Dans ce contexte, alors que les réseaux sociaux peuvent intensifier la propagation des préjugés et des stéréotypes, notre École s'efforce de lutter contre toutes les discriminations, de promouvoir l'empathie et de partager la culture pour agir au quotidien contre toutes les formes de haines. Un vademecum intitulé *Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine*, mis à jour en juin 2024, est disponible sur Eduscol.

En cette rentrée, l'éducation à la citoyenneté est par ailleurs renforcée. De nouveaux programmes d'enseignement moral et civique sont progressivement mis en œuvre. Ils s'articulent aux projets qui seront menés dans les établissements pour développer les compétences civiques et citoyennes. Ils contribuent à l'ensemble des éducations transversales et participent ainsi au développement de l'engagement de tous les élèves.

Une école universelle

La démarche globale de l'École promotrice de la santé et du bien-être, impulsée à l'échelle nationale depuis 2020, vise à promouvoir ces facteurs déterminants de la réussite scolaire, au plan physique, psychique et social. Un label EduSanté permet ainsi de reconnaître l'action d'une école ou d'un établissement en matière de promotion de la santé. Dans le cadre du suivi de la santé des élèves, depuis la rentrée 2023, les élèves de 5e, filles et garçons, volontaires peuvent se faire vacciner contre les infections à papillomavirus humains (HPV). Tout personnel souhaitant s'informer et s'engager sur ces questions liées à l'EPSa peut consulter le vademecum national ainsi qu'une page académique dédiée sur Ariane.

Pour améliorer le climat scolaire et le cadre d'apprentissage des élèves, une pause numérique est expérimentée en cette rentrée scolaire. Elle concerne cinq collèges de notre académie et au total 2800 élèves.

Une école inclusive, une école pour toutes et tous

L'académie de Versailles s'attache à mettre en œuvre une politique de réussite de tous les élèves et déploie pour ce faire des solutions diversifiées, telles que la délivrance d'attestations de compétences professionnelles ou l'ouverture de huit nouveaux dispositifs Ulis dans le premier degré et dix dans le second degré. En cette rentrée, un numéro INE (identifiant national élève) est mis en place pour tous les élèves scolarisés dans les établissements du secteur médicosocial afin de permettre un meilleur suivi de leur scolarité et l'usage du livret de parcours inclusif (LPI) se généralise dans les écoles et établissements scolaires.

Une école solidaire

Le respect de chacun et de chacune est essentiel pour permettre à tous les élèves de s'épanouir à l'école, et à tous les personnels d'accomplir sereinement leurs missions.
Dans ce cadre, le déploiement du programme pHARe soutient l'engagement remarquable de tous les personnels dans la lutte contre le harcèlement.
L'accompagnement des personnels est au cœur des missions des inspecteurs et des inspectrices, dans tous les moments de la carrière des professeurs et professeures, des conseillères et conseillers principaux d'éducation. Plusieurs ressources sont à votre disposition sur Ariane pour mieux connaître les différents acteurs et actrices de la prévention et le cadre ainsi que les démarches de la protection fonctionnelle.

Une école émancipatrice

Le Plan académique IL-ELLE-ON, pour une éducation à l'égalité entre les élèves et pour la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dont les LGBTQphobies, est plus que jamais d'actualité. Ces questions concernent en effet tous nos établissements, tant dans les actions menées que dans nos gestes professionnels, nos pratiques dans les champs disciplinaires, les choix d'orientation de nos élèves et les enjeux de vie scolaire. Pour vous accompagner, un pôle de formatrices et de formateurs académiques est à votre écoute et prêt à intervenir au besoin.

L'école doit permettre aux futurs adultes de réussir dans des trajectoires de vie, personnelles et professionnelles, qui ne seront pas toujours linéaires. En cette rentrée scolaire, divers dispositifs d'accompagnement à l'orientation sont pérennisés, notamment la découverte des métiers, le stage de seconde obligatoire et le parcours de consolidation en BTS.

L'Éducation Artistique et Culturelle s'inscrit au cœur des apprentissages et s'appuie sur la mobilisation et la qualification des réseaux dédiés, notamment par le biais de la formation des enseignants ; elle repose également sur la conception de projets pédagogiques innovants et renforcés par des partenariats artistiques et culturels ambitieux au sein des enseignements artistiques, des Projets ACTE, des programmes d'excellence. L'ensemble des orientations et des modalités de mise en œuvre figure dans le document de référence EAC 24-25.

Un engagement au service des apprentissages des élèves

Nous partageons l'ambition d'attentes élevées mais réalistes à l'endroit de tous nos élèves, des attentes adaptées à leurs capacités qui les aident à développer leur sentiment de compétence.

Les groupes de besoins au collège

En cette rentrée scolaire, la mise en place des groupes de besoins se caractérise par la souplesse et le pragmatisme. À l'écoute de vos besoins et de la complexité de vos contextes, les inspecteurs et les inspectrices vous accompagnent dans la continuité de l'année écoulée. Nous sommes à vos côtés pour soutenir votre travail en équipe, notamment autour de la caractérisation des besoins des élèves, de la définition des groupes et de leur flexibilité, de la mise en œuvre de la différenciation et des pratiques d'évaluation, de l'évolution des conseils de classe et de la fonction de professeur principal, ou encore de l'explicitation des démarches et des dispositifs adoptés auprès des élèves et des familles. Toutes les disciplines ont vocation à éclairer ces enjeux majeurs dans le parcours de réussite des élèves et à y contribuer.

Les évaluations des acquis des élèves et leur exploitation

À l'appui et en complément des pratiques d'évaluation des professeurs, les tests de positionnement et les évaluations nationales enrichissent l'analyse des acquis des élèves et participent de la définition des stratégies d'accompagnement des élèves en fonction de leurs besoins. Les inspecteurs et inspectrices vous accompagnent en établissement dans l'exploitation de ces données et des résultats aux examens, qui peuvent contribuer à nourrir votre stratégie collective en réponse aux problématiques et aux dynamiques spécifiques de votre établissement. Des études et statistiques des résultats aux examens dans notre académie sont réalisées par la DAPEP et accessibles sur Ariane.

Renforcer ses stratégies d'enseignement

La stratégie d'enseignement explicite articulée autour de phases caractéristiques, est peu utilisée alors que la recherche montre son efficacité : élévation de la moyenne, réduction des écarts et diminution de la corrélation avec l'origine sociale de chaque élève.
Cette stratégie d'enseignement qui sécurise des apprentissages ciblés, vient bien entendu en complément d'autres approches et enrichit la mallette pédagogique de l'enseignant : l'usage du numérique éducatif peut, par exemple, s'inscrire dans la démarche.
Afin d'aider les équipes à la mettre en œuvre, un groupe de travail académique interdisciplinaire produit des ressources et réalise un accompagnement en proximité.

Opportunités et enjeux du numérique

Les manuels scolaires numériques libres, produits dans le cadre d'un partenariat entre les académies franciliennes et la région Île-de-France, sont accessibles depuis l'ENT des lycées ou en version publique sur le site de la Région académique.
Nous vous invitons à découvrir le site https://ia.ac-versailles.fr dédié aux enjeux pédagogiques de l'intelligence artificielle (IA). Il actualise régulièrement les ressources sur ce champ récent et mouvant et indique des formations pour à la fois questionner et intégrer l'IA à vos pratiques, quelle que soit votre discipline.

La culture comme découverte et pratique

La découverte des textes théâtraux et le renforcement de la pratique théâtrale, l'enseignement de l'histoire des arts contribuent à la construction et à l'appropriation d'une culture à la fois fondatrice et ouverte, forte de repères et attentive aux questions des élèves. Ils favorisent la mise en œuvre au collège de projets et d'initiatives pédagogiques permettant de cultiver le recul et l'esprit critique dans la formation aux images et de donner toute leur place à l'émotion esthétique, au corps et à la créativité dans les apprentissages des élèves.

Un engagement en faveur du développement et de la reconnaissance des compétences professionnelles

L'inspection souhaite vous accompagner dans le déploiement de toutes vos compétences et la construction de votre parcours : nous mesurons combien cela contribue à la qualité des gestes professionnels du quotidien et à l'efficacité de notre système éducatif au service de tous les élèves.

La formation continue, un levier essentiel du développement professionnel

L'école académique de la formation continue vous propose une offre de formation qui vous accompagne à chaque étape de votre carrière, consultable sur le portail EAFC. Les efforts ont porté à la rentrée 2024 sur l'anticipation des dates et lieux des formations proposées, sur leur hybridation, ainsi que sur un renforcement du lien avec les situations de travail.

Valider et certifier ses compétences pour évoluer

Nous vous encourageons notamment à vous saisir des offres donnant accès aux concours internes ou à des certifications telles que le CAFFA, les certifications complémentaires DNL, Arts, FLS, le CAPPEI, etc. Toutes constituent une reconnaissance de vos compétences particulières et un argument à faire valoir dans la perspective d'une évolution de carrière. Enfin, nous rappelons aux professeurs et CPE titulaires les opportunités d'accompagnement qui s'offrent à elles et eux pour l'accès aux fonctions de cadres, et aux non titulaires qui le souhaitent pour l'intégration dans les différents corps de fonctionnaires.

ACADÉMIE
DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection pédagogique régionale

Le développement de réseaux professionnels de proximité

Nous remercions tous ceux et toutes celles d'entre vous qui s'engagent en tant que tuteurs et tutrices pour accompagner les personnels stagiaires ou contractuels à leur entrée dans le métier. Les conditions d'accueil de nos collègues sont en effet un élément essentiel de leur satisfaction et de leur épanouissement au travail. Les échanges réguliers entre vous permettent également d'asseoir et d'enrichir les compétences professionnelles déjà présentes.
Nous exprimons également toute notre reconnaissance aux collègues engagés dans le mentorat à l'endroit des néo-titulaires, ainsi qu'aux formateurs et formatrices académiques qui jouent un rôle essentiel pour actualiser, dynamiser, aiguillonner les approches didactiques et pédagogiques et les gestes professionnels.
Nous saluons toutes les dynamiques de coopération et de collaboration professionnelle que vous engagez sur les territoires, telles que les LaboMaths, et souhaitons développer plus avant avec vous les lieux d'échanges de pratiques et de réflexion éducative, disciplinaire et didactique, les espaces de formation partagée et de production de ressources, comme d'expérimentation. La vitalité et l'efficience de nos pratiques tiennent aussi à la cohésion, à la richesse et au soutien de ces réseaux professionnels de proximité.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, de vivre une année de partage, riche en expériences et en réussites.
Poursuivons notre engagement collectif en faveur de la réussite et de l'épanouissement de nos élèves !

Les IA-IPR de l'académie de Versailles

ACADÉMIE DE VERSAILLES
Liberté Égalité Fraternité

Inspection pédagogique régionale
de physique-chimie

LETTRE DE RENTRÉE
septembre 2024

Nous remercions par avance le professeur coordonnateur de bien vouloir transmettre cette lettre à l'ensemble de ses collègues. La version numérique de ce document est téléchargeable sur le site académique disciplinaire à l'adresse https://phychim.ac-versailles.fr. Elle inclut l'ensemble des liens cliquables.

L'équipe des IA-IPR renouvelée

L'équipe de l'inspection pédagogique de physique-chimie évolue pour cette rentrée scolaire 2024 : nous souhaitons à nos collègues Myriam Mautouchet et Isabelle Delarue une bonne continuation en Normandie et à Créteil, leurs nouvelles académies d'exercice.

Nous avons le plaisir d'accueillir Isabelle Delattre et Geneviève Ponsonnet qui nous rejoignent respectivement depuis les académies de Rennes et Lille.

Nous félicitons notre collègue Maud Chareyron qui occupe désormais le poste de vice-doyenne de l'académie.

Sur notre site disciplinaire, vous trouverez la nouvelle répartition des bassins d'éducation au sein de l'équipe des IA-IPR, la composition de l'équipe des CMI qui nous accompagnent ainsi que la liste des groupes de travail disciplinaires que nous animons.

Nouveaux programmes de l'année

Le nouveau programme d'enseignement scientifique de terminale publié au BO du 22 juin 2023 entre en application en cette rentrée.

L'épreuve de l'enseignement de spécialité sciences de l'ingénieur évolue. Si la partie *sciences physiques* reste inchangée, la durée de l'épreuve écrite est réduite à 3h30 et elle est complétée par une épreuve pratique de *sciences de l'ingénieur*.

Calendrier des examens et Parcoursup

Le calendrier des examens 2025 a été publié au BO n°7 du 4 juillet 2024. En particulier :

- épreuves du DNB les **26 et 27 juin 2025**
- épreuves écrites de spécialité : **17-18 juin 2025** pour les voies générale et technologique
- évaluation des compétences expérimentales de physique-chimie du baccalauréat général **du 3 au 6 juin 2025**
- évaluation des compétences expérimentales SPCL-STL : **dates à venir**

La note de service du 26 septembre 2023 précise que l'épreuve écrite de spécialité porte sur le programme de l'enseignement de spécialité de la classe de terminale en vigueur ; les notions du programme de la classe de première peuvent être mobilisées dans le cadre de l'épreuve. Enfin, le programme sur lequel peut porter l'épreuve orale de contrôle (ou « oral de rattrapage ») est identique au programme de l'épreuve écrite.

Le calendrier de la procédure Parcoursup 2025 sera prochainement publié sur le site https://www.parcoursup.gouv.fr/.

Visites et rendez-vous de carrière

Les modalités des visites d'accompagnement et des rendez-vous de carrière sont décrites sur le site académique disciplinaire. Vous y trouverez quelques observables et points d'attention.

Vous pouvez nous contacter *via* le secrétariat des IA-IPR à l'adresse suivante : ce.ipria-physique-chimie@ac-versailles.fr en utilisant votre messagerie académique.

Formation continue

Vous retrouverez l'ensemble des formations proposées pour notre discipline au plan académique de formation (PAF) 24-25 sur cette page.

Vous pouvez aussi vous inscrire aux formations transversales et en particulier aux offres intersciences.

Comme les années précédentes, des informations régulières vous seront communiquées *via* la newsletter de la FC sur votre messagerie académique.

Date limite d'inscription pour les formations ouvertes à ce jour : 6 octobre.

Les rendez-vous

de phychim

NOUVEAUTÉ

une série de webinaires thématiques intitulée « les rendez-vous de phychim » est programmée cette année.

Première date :
lundi 2 décembre à 17h15

Culture scientifique

La culture scientifique constitue un enjeu fondamental dans la formation du citoyen et sera au cœur de l'évaluation 2025 du programme international pour le suivi des acquis des élèves de l'OCDE (PISA).

"*Le cadre d'évaluation des sciences du PISA 2025 définit les compétences acquises grâce à l'éducation en sciences. Ces compétences sont considérées comme des résultats essentiels de l'éducation : elles permettent aux élèves de s'investir dans les enjeux et les idées en rapport avec les sciences et de les utiliser pour prendre des décisions éclairées*".

Tous les enseignements de physique-chimie concourent à cette culture et au développement de l'esprit critique. Cela est particulièrement vrai pour l'enseignement scientifique de la voie générale du lycée, dont le nouveau programme de terminale entre en vigueur en cette rentrée.

Pratique des langages

Notre discipline manipule de nombreux langages et à ce titre s'articule à la fois avec le français et les mathématiques. Des ressources générales ont été élaborées en septembre 2023 et sont disponibles sur notre site. Celui-ci s'enrichit régulièrement des mises en œuvre proposées par les groupes de travail académiques.

Le guide pratique mathématiques physique-chimie de l'académie de Créteil a quant à lui été mis à jour. Ces documents ont vocation à vous accompagner dans le renforcement des fondamentaux au service de notre discipline.

Culture numérique

Nous vous rappelons l'existence de la plateforme Capytale, accessible depuis l'ENT de la Région. Cet outil pédagogique facilite l'apprentissage de la programmation à travers la pratique, la créativité, l'autonomie, la collaboration et l'évaluation. Capytale s'enrichit des modules de Vittascience, notamment pour la programmation des microcontrôleurs. Vittascience est disponible en dehors de l'ENT des lycées, pour les enseignants et les élèves de collège.

Les manuels scolaires numériques libres (SNT disponible, PC à venir) sont mis à votre disposition ainsi que celle de vos élèves. Les manuels sont accessibles depuis l'ENT de la Région (*via* Pearltrees) ou en version publique.

Site disciplinaire et courriel académique

Nous vous invitons à consulter régulièrement votre messagerie académique, principal canal de communication avec les services académiques, le SIEC et le corps d'inspection. Des informations vous y sont également transmises : actualités disciplinaires, newsletters sur la formation continue, actions de promotion des sciences, etc.

Nous mettons également à jour le site disciplinaire académique : https://phychim.ac-versailles.fr/ et relayons les publications sur le compte X correspondant (@phy_chim).